**0. Ouverture**

**1. Procédures**

**2. Comment ça va?**

**3. Tour de table**

**4. Retour sur la grève**

**5. Groupe de recherche pour l'évaluation départementale**

**6. Prochaines assemblées générales
7.Varia**

**8. Fermeture**

**0. Ouverture**

 Vincent Darveau St-Pierre propose l’ouverture de la réunion.

Alexandre Cucchiara appuie.

**1. Procédures**

**2. Comment ça va?**

**3. Tour de table**

Samuel Montplaisir propose que l’on paye le surplus des initiations à partir de la case des fonds de roulement administratifs.

Alexandra Baribeau appuie.

Samuel Montplaisir demande le vote.

Voté à l’unanimité.

**4. Retour sur la grève**

**5. Groupe de recherche pour l'évaluation départementale**

Samuel Montplaisir propose qu’une assemblée générale se tienne le mardi 24 novembre à partir de 11h45 au local Z-200, Pav. Claire-Mcnicoll et se termine à partir de 12h45.

Kevin Kaiser appuie.

Adopté à l’unanimité.

Maxime Fortin Archambault propose que l'ADEPUM mette en place un groupe de réflexions académiques. Les modalités du GRA seront les suivantes :

1. Un quorum de 8 personnes.
2. Les personnes qui en ont la charge sont élues par l'assemblée générales.
3. Il peut produire des réflexions.
4. L’assemblée générale peut, en tout temps, conformément à sa prérogative, les rejeter.
5. Les réflexions qu'il produit seront rassemblées en un mémoire qui sera présenté au comité de révision de programme.

Samuel Montplaisir appuie.

Frédérik Fortin propose que l’on biffe « Les personnes qui y siègent sont élues par l’assemblée générale ».

Audrey Paquet appuie.

Adopté à l’unanimité.

1. Que le quorum soit 8 membres de l’ADEPUM.

1. Les personnes qui en ont la charge sont élues par l’assemblée générale et les rencontres du GRA ne sont pas exclusives aux membres élus.

Adopté à l’unanimité.

Que l'ADEPUM mette en place un groupe de réflexions académiques. Les modalités du GRA seront les suivantes :

1. Le quorum est 8 membres de l’ADEPUM.
2. Les personnes qui en ont la charge sont élues par l’assemblée générale et les rencontres du GRA ne sont pas exclusives aux membres élus.
3. Il peut produire des réflexions.
4. L'assemblée générale peut, en tout temps, conformément à sa prérogative, les rejeter.
5. Les réflexions qu'il produit seront rassemblées en un mémoire qui sera présenté au comité de révision de programme.

Maxime Fortin Archambault propose après le point quorum : le coordonnateur aux affaires académiques préside le comité ; au moins 2 personnes sont élues à titre d’aide au coordonnateur des affaires académiques dont au moins : un homme, une femme, un/e étudiant/e au baccalauréat et un/e étudiant/e au cycle supérieur.

Audrey Paquet appuie.

Adopté à l’unanimité.

La proposition finale est la suivante :

1. Le quorum est 8 membres de l’ADEPUM, : (le coordonnateur aux affaires académiques préside le comité ; au moins 2 personnes sont élues à titre d’aide au coordonnateur des affaires académiques dont au moins : un homme, une femme, un/e étudiant/e au baccalauréat et un/e étudiant/e au cycle supérieur).
2. Les rencontres du GRA ne sont pas exclusives aux membres élus.
3. Il peut produire des réflexions.
4. L'assemblée générale peut, en tout temps, conformément à sa prérogative, les rejeter.
5. Les réflexions qu'il produit seront rassemblées en un mémoire qui sera présenté au comité de révision de programme.

Adopté à l’unanimité.

**6. Prochaines assemblées générales**

Que l’assemblée générale se tienne le mardi 24 novembre au local z-200 à 11h45 et que l’ordre du jour soit le suivant :

0. Ouverture

0.1. Présidium et secrétariat

0.2. Adoption de l’ordre du jour

0.3. Adoption des procès-verbaux

0.4. Annonces

1. Procédures

2. Académique

2.1 Comité

2.2 Élections

3. Position politique

3.1 UEQ

3.2 Autres

4. Varia

5. Fermeture

Maxime Fortin Archambault appuie.

Adopté à l’unanimité.

Frédérik Fortin propose que l’ADEPUM commende pour 100$ maximum de pizzas pour l’assemblée générale du 24 novembre 2015.

Kevin Kaiser appuie.

Adopté à l’unanimité.

**7.Varia**

**8. Fermeture**

Séance levée